

Afrique subsaharienne

Démographie, urbanisation, emplois et pauvreté :

L'impérieuse nécessité de refonder la formation agricole et rurale.

Il ne faut jamais oublier que le nombre d'exploitations n'a jamais régressé, voire qu'il a progressé dans la quasi-totalité des pays subsahariens. Chaque année environ 15 000 à 50 000 exploitations, selon les pays, changent de chef tandis que d'autres se créent, sans aucun appui extérieur.

Relever les défis de la lutte contre la pauvreté et ceux du monde rural passe nécessairement par les nouvelles générations qui, dans les prochaines décennies, soit prendront progressivement les commandes des exploitations agricoles de leurs parents dans la majorité des cas, soit s'installeront en zones pionnières ou périurbaines.

Le poids de la démographie et de l'urbanisation

Commencée en 1815 en Europe du Nord, la transition démographique s'est progressivement étendue au pays d'Afrique du Nord vers les années 20 et à ceux d'Afrique subsaharienne à la fin de la seconde guerre mondiale. Ces pays connaissent des croissances démographiques « intenses » correspondant à des taux de 2,3 à 3%, après avoir atteint, au cours des précédentes décennies, 3 à 4%.¹

Cette transition démographique s'accompagne d'un phénomène d'urbanisation particulièrement soutenu. Les actuels taux d'urbanisation de 5 à 7 % correspondent à des doubléments tous les 10-15 ans, sans pour autant générer une diminution de la population rurale qui continue à croître à une vitesse moindre. Le seuil des 50 % de population urbaine n'est actuellement franchi que dans quelques Etats mais, il le sera dans la majorité des pays au cours des 20 prochaines années.

Avec une population particulièrement jeune², dont 37 % de moins de 14 ans en Afrique du Nord et 46 % en Afrique subsaharienne, le continent rencontre de sérieuses difficultés pour assurer l'alphabétisation des nouvelles générations et garantir emploi ou auto-emploi des populations d'âge actif. Les forts taux d'analphabétisme et le chômage chronique entraînent pauvreté et sous utilisation croissante du capital humain.

Un secteur agricole et rural assurant de plus en plus difficilement ses missions nationales

(i) Nourrir les populations urbaines et rurales : la montée généralisée depuis 1960 des importations céréalières « per capita »³ traduit une incapacité du secteur à alimenter les villes. Elle fragilise la sécurité alimentaire de l'État - Nation obligé de s'engager dans des sorties croissantes de devises.

(ii) Générer des ressources en devises par les produits d'exportation : avec l'émergence du marché urbain offrant aux producteurs de nouvelles alternatives de ressources financières et la mondialisation imposant une concurrence exacerbée et souvent inégale entre pays producteurs, les traditionnelles productions d'exportation tendent à plafonner, voire à régresser⁴.

(iii) Protéger et améliorer les ressources naturelles : la croissance démographique entraîne une montée des densités rurales qui ont connu des progressions impressionnantes depuis 1930

¹ Les temps de doublement sous tendus par ces taux sont : 4 % : 17 ans, 3 % : 28 ans, 2,3% : 30 ans.

² Les moins de 14 ans représentent actuellement 30 % de la population mondiale, 17 % en Europe occidentale, 25 % en Océanie, 31 % en Amérique du Sud, 32 % en Asie du sud-est, 36 % en Amérique centrale, 37 % en Asie du Sud.

³ Ces importations ne sont pas proportionnelles à l'augmentation de la population totale !

⁴ Cas du cacao où les pays à écosystème favorable au développement du phytophthora palmivora ont vu leur production stagner et souvent décroître au profit de pays moins favorables au développement de cette maladie ; cas du coton proposé sur le marché mondial à la fois par des pays industrialisés (notamment les États-Unis d'Amérique) et par des pays en voie de développement où, dans ces derniers la filière est devenue déficitaire et entraîne son subventionnement par l'État. Émerge une nouvelle agriculture d'exportation de produits frais à destination des marchés du Nord, basée sur la mise en place de périmètres agro-industriels. Sans effets d'entraînement significatifs, en raison de leur défiscalisation totale ou partielle, ils génèrent peu de recettes pour l'État et peu d'emplois.

(quadruplement) et devraient se poursuivre au cours des 20 prochaines années (sextuplement de 1930 à 2020). À cette montée des densités rurales correspond une accentuation des prélèvements des ressources naturelles sans véritable changement des systèmes d'exploitation et des modes de gestion. Ceci a entraîné un déboisement intensif, une surexploitation des sols et des parcours pastoraux générant un appauvrissement de la biodiversité, des risques érosifs graves et une dégradation générale de l'environnement.

(iv) Assurer à ses acteurs un niveau de vie décent et en progression : toutes les enquêtes de ces dernières années démontrent que la pauvreté et l'extrême pauvreté frappent particulièrement le monde rural. Les prix des denrées agricoles, l'analphabétisme, la rareté des équipements sociaux en font une population particulièrement fragile.

(v) Conserver et accroître l'emploi et l'auto emploi : le secteur rural, gros porteur d'emploi (de 45 % au Maroc à 85 % au Burkina), connaît un exode croissant des jeunes générations qui ne veulent plus travailler sur les mêmes bases que leurs parents. Les activités en amont et en aval de la production, favorables au développement de la ruralité, demeurent encore trop peu développées. Cette fonction encore assurée aujourd'hui risque, si rien n'est fait, de connaître une sérieuse dégradation au cours des prochaines décennies et de prendre des allures hémorragiques.

Il ne paraît pas abusif de conclure que le secteur agricole et rural ne répond plus aux missions qui lui sont traditionnellement dévolues et que cette situation entraîne des risques importants d'accroissement de l'exode rural vers les villes, elles-mêmes peu porteuses d'emplois, et de l'immigration vers les pays du Nord.

Un secteur aux enjeux majeurs

Le maintien des pratiques traditionnelles, fondées sur des faibles densités, a entraîné un appauvrissement de la fertilité des sols et des parcours. Dans un premier temps, les mouvements migratoires intra et inter pays ont constitué un palliatif permettant d'occuper progressivement les zones exploitables et les moins densément peuplées ou d'apporter un complément de revenus par le canal de l'emploi. Cette alternative devient de plus en plus hypothétique, les terres et les emplois disponibles se raréfient. L'augmentation de la productivité du sol, produire durablement plus par unité de surface agricole utile, devient un enjeu majeur du développement durable et de la stabilité sociale.

En 40 ans le rapport du nombre d'urbains par rapport celui des ruraux est passé de 1/20 à 1/2. Pour maintenir le niveau initial d'autosuffisance alimentaire, le surplus commercialisable des exploitations paysannes aurait donc dû être multiplié en conséquence. Ce n'est pas le cas, comme le démontre la poussée spectaculaire des importations céréalières. Avec des perspectives de forte progression de l'urbanisation, ce déséquilibre pourrait s'accroître si la productivité du travail restait en l'état. Produire plus par unité de travail / homme apparaît également comme un enjeu prioritaire.

Pour répondre à ces deux enjeux, les sociétés rurales doivent se « professionnaliser » : passer de l'état de société paysanne à un corps d'exploitants agricoles organisés pour défendre et gérer leurs intérêts dans tous les domaines : insertion dans l'économie marchande nationale et internationale, contrôle des importations agro-alimentaires, participation aux travaux d'élaboration du code foncier et d'aménagement du territoire, participation à la mise en œuvre d'une politique de structures des exploitations et de crédit, intégration dans les instances régionales de développement, participation à la définition et à la gestion des dispositifs de formation agricole et rurale.

La nécessité de préparer les nouvelles générations aux métiers agricoles et ruraux de demain

Les nouvelles générations devront conduire une difficile transformation des exploitations paysannes pour les adapter aux exigences du contexte émergent, remettant en cause une bonne part des fondements des systèmes traditionnels de production. Le grand défi du secteur agricole, pour les prochaines années, sera de préparer ses forces vives et plus particulièrement sa jeunesse à la conduite de ce processus de transformation des exploitations agricoles.

Prendre en compte ces nouvelles générations, dans leurs dimensions quantitative (plusieurs dizaines de milliers par an) et qualitative (tout en retenant le meilleur de la fonction culturelle des apprentissages familiaux apporter des connaissances nouvelles permettant aux jeunes générations de répondre aux

enjeux de la productivité), revient à donner aux acteurs et actrices la capacité de réfléchir en qualité de citoyen et de chef d'exploitation maîtrisant le processus d'élargissement progressif de leur capital d'exploitation agricole envisagé dans son environnement global.

La question fondamentale de la préparation d'une nouvelle génération apte à relever les défis et enjeux du futur monde rural pose le problème, nouveau pour les pays, d'une formation de masse en direction des jeunes et des ménages ruraux.

La nécessité de refonder les dispositifs d'enseignement agricole

Face à l'étendue des besoins de formation des acteurs du monde rural, les appareils éducatifs agricoles, héritiers des options étatiques des années 60 et des plans d'ajustement des années 80, se caractérisent, d'une manière générale, par leur fragmentation entre plusieurs ministères de tutelle, leur cloisonnement entre niveaux différents, voire entre niveaux équivalents, leur absence de relations avec le système éducatif primaire, secondaire et technique, leur centralisation, leur faible proximité avec le milieu professionnel agricole et la recherche, et surtout un important déséquilibre des flux au détriment des formations professionnelles de base.

Formant plus d'ingénieurs⁵ que de techniciens et peu de producteurs et de productrices, les dispositifs ne répondent plus aux exigences d'un changement en profondeur de la profession agricole. A l'avenir, il conviendra de former une nouvelle génération de cadres, de techniciens⁶, de producteurs et de productrices, susceptibles de contribuer à l'évolution de la profession agricole.

La nécessité d'une mobilisation internationale adossée aux stratégies nationales de formation agricole de masse

La mise en œuvre d'une stratégie de formation de masse suppose (i) un recentrage sur les producteurs et sur les productrices au travers de dispositifs de formation « *post primaire* »⁷ capables de former rapidement une masse critique nécessaire à la transformation de la profession, (ii) un rééquilibrage des flux sur la base du recentrage précité, (iii) une redéfinition des contenus d'enseignement prenant en compte l'exploitation agricole dans son environnement global et ses logiques d'évolution, (iv) une régionalisation du dispositif pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation, et enfin, (v) la garantie de pérennisation du financement des nouveaux dispositifs par la mise en place de fonds à gestion paritaire et indépendante du budget de l'Etat.

Compte tenu des enjeux, il ne peut s'agir d'une adaptation des dispositifs en place. Ils ont besoin d'être refondés pour se recentrer sur la formation professionnelle de la masse des producteurs et productrices et les formations initiales et continues des cadres et techniciens. Une telle « refondation » requiert qu'elle s'inscrive dans une stratégie nationale, arrêtée d'accord parties par tous les groupes d'acteurs, elle-même, si possible, s'inscrivant dans une loi d'orientation agricole.

L'impérieuse nécessité de refonder la formation agricole et rurale à l'aune des défis du nouveau siècle s'inscrit dans l'urgence et requière réflexions et appuis conjoints et coordonnés des coopérations bi et multi latérales déjà engagées, par ailleurs, dans les programmes nationaux « Education pour tous ».

Jean-Bosco BOUYER (MAE / DGCID / DCT)
Pierre DEBOUVRY (consultant)
Alain MARAGNANI (MAAPR / IEA)

⁵ Une année d'étude d'ingénieur coûte l'équivalent du coût de scolarité annuelle d'une classe de 50 enfants dans le primaire (IREDU, Georges Solaux)

⁶ Environ 50 % des effectifs de ces deux dernières catégories sont appelés à prendre leur retraite au cours des 10 prochaines années.

⁷ Rappelons qu'actuellement, dans chacun des pays, plusieurs dizaines de milliers d'enfants, notamment d'origine rurale, ne trouvent pas place en sixième après leur primaire. Ils représentent, selon toute vraisemblance, le niveau de recrutement des futurs producteurs/trices. Le concept de réseaux, fondées sur le déplacement des formateurs vers le groupe de formé(e) s paraît comme le plus réaliste dans le contexte actuel. Toutes les expériences fondées sur la mise en place de centres ont montré leur incapacité, pour des raisons financières, à atteindre des effectifs significatifs.